Patrimoine immatériel d'importance cantonale

Sur l'instigation du fondateur du Musée suisse des cristalliers à Naters, M. Reinhard Eyer, un dossier de reconnaissance du savoir-faire des cristalliers comme bien immatériel d'importance cantonale a été déposé le 20.9.2023 par

- le Musée suisse des cristalliers de Naters
- le Landschaftspark Binntal de Binn
- la Société bas-valaisanne de minéraux et fossiles
- et le Musée des Sciences de la Terre de Martigny.

Ces quatre organisations disposent encore aujourd'hui d'un groupe de travail appelé « Communauté d'intérêts Cristalliers Valais » (en abrégé « CI Cristalliers VS » et en allemand « IG Strahlen VS »)

Comme ce savoir-faire correspond à une longue tradition et qu'il continue à être enseigné aux jeunes grâce aux différentes sociétés locales de minéraux, il a été admis d'importance cantonale le 26 juin 2024 par le Service de la Culture de l'Etat du Valais sous le nom de « *Cristaux et minéraux alpins : connaissances, compétences et mise en valeur* » . Des démarches analogues sont en cours dans les autres cantons alpins.

Ce savoir-faire est donc le plus ancien de toutes les traditions vivantes, dont l'importance est d'autant plus grande qu'il participe actuellement à la protection de la géodiversité.